

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Inauguration du nouveau mobilier de la cathédrale

**La cathédrale de Lausanne inaugure officiellement ce matin ses nouveaux bancs réversibles ainsi que son nouveau mobilier liturgique. Cette cérémonie est conduite par une délégation du Conseil d'Etat composée de la cheffe du Département des institutions et du territoire, en charge des Affaires religieuses, et du chef du Département des finances et des relations extérieures, en charge du patrimoine bâti du canton. Elle se déroule devant une cinquantaine d'invités représentant les milieux concernés. Entièrement fabriqués en bois de chêne des forêts de l'Etat de Vaud, les 78 nouveaux bancs offrent 460 places assises dans des conditions optimales de confort et d'utilisation. Conçu dans la même ligne contemporaine, le nouveau mobilier liturgique a été financé par le budget ordinaire de l'Etat, avec l'aide de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud et de la paroisse de Chailly - la Cathédrale.**

Obsolète, le mobilier qui occupe la cathédrale de Lausanne depuis 1913 n'était plus adapté aux besoins des différents utilisateurs. Le Conseil d'Etat a décidé en 2019 de remplacer les chaises centenaires par des bancs à dossiers réversibles, suivant l'orientation de leurs différents usages. Le Grand Conseil a accordé la même année un crédit d'investissement de 300'000 francs à ce projet, dont l'inspiration se voulait contemporaine et la réalisation basée sur le bois de chêne des forêts propriétés du Canton.

L'Etat de Vaud a confié un mandat au bureau belgo-lausannois Yves Weinand Architectes pour la conception d'un modèle de banc réversible et le développement d'un pré-prototype. Il a établi parallèlement un partenariat avec le Laboratoire IBOIS de l'EPFL portant sur son projet novateur de « connexions bois-bois » clipsées sans vis ni colle. En janvier 2020, le maître d'ouvrage a lancé un appel d'offres aux entreprises suisses de production de meubles ou de menuiserie associées à un atelier de design. Le cahier des charges comprenait la finalisation du projet et la production en circuit court de 78 bancs de 4 et 6 places pour un total de 460 places dans la nef et les transepts. Compte tenu des 96 places sur les bancs historiques des bas-côtés, la jauge ordinaire atteint 556 places disponibles pour le public.

A la suite du choix unanime du jury, le mandat de réalisation a été attribué en mai à la

société lausannoise GAB Manufacture SA, associée au designer romand Thierry Didot, diplômé de l'ECAL. Le Conseil d'Etat a dévoilé un prototype aux médias le 26 mai 2020. Le programme d'abattage s'est déroulé à l'automne dans les forêts cantonales de Concise et Cossonay. Après une année de séchage et de sciage dans la région, la phase d'assemblage des panneaux et de fabrication proprement dite a débuté en février 2022 sur le site de Sévelin.

Après la vente publique des anciennes chaises les 4 et 11 mars derniers, les nouveaux bancs sont installés actuellement et seront à l'honneur des célébrations pascales de la prochaine quinzaine. Le public comme les fidèles pourront admirer également le nouveau mobilier liturgique, composé d'une table de communion, d'un ambon, d'un lutrin, des fonts baptismaux, d'une croix ainsi que des supports de bible et de cierge. Unique et inédit, il est conçu et réalisé par les mêmes mandataires avec le même bois que les bancs afin de renforcer la cohérence de l'ensemble et de favoriser un approvisionnement durable et local.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 01 avril 2022

### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

Yves Golay-Fleurdelys, président de la commission technique de la cathédrale

DITS, Christelle Luisier Brodard, conseillère d'Etat

DIT, Pascal van Griethuysen, délégué aux affaires religieuses et président de la Commission d'utilisation de la cathédrale

### **LIENS**

[Images à télécharger](#)

### **TÉLÉCHARGEMENTS**